

ASSEMBLEE DE CORSE

DELIBERATION N° 13/231 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE PORTANT INDIVIDUALISATION DES CREDITS DU FONDS « DEVELOPPEMENT TERRITORIAL » - AIDE AUX FOIRES RURALES ET ARTISANALES 2^{ème} RAPPORT POUR 2013

SEANCE DU 8 NOVEMBRE 2013

L'An deux mille treize et le huit novembre, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Dominique BUCCHINI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

BARTOLI Marie-France, BASTELICA Etienne, BENEDETTI Paul-Félix, BIANCARELLI Viviane, BUCCHINI Dominique, CASALTA Laetitia, CASTELLANI Michel, CASTELLANI Pascaline, CASTELLI Yannick, CHAUBON Pierre, DONSIMONI-CALENDINI Simone, FEDERICI Balthazar, FRANCESCHI Valérie, GIACOMETTI Josepha, HOUEMER Marie-Paule, LACAVE Mattea, LUCCIONI Jean-Baptiste, LUCIANI Xavier, MARTELLI Benoîte, NICOLAI Marc-Antoine, NIVAGGIONI Nadine, ORSINI Antoine, ORSUCCI Jean-Charles, POLI Jean-Marie, RISTERUCCI Josette, de ROCCA SERRA Camille, SIMEONI Gilles, SIMONPIETRI Agnès, SINDALI Antoine, STEFANI Michel, SUZZONI Etienne, TALAMONI Jean-Guy, VALENTINI Marie-Hélène, VANNI Hyacinthe

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

M. ANGELINI Jean-Christophe à M. LUCIANI Xavier
Mme BEDU-PASQUALAGGI Diane à M. SUZZONI Etienne
M. BIANCUCCI Jean à M. SIMEONI Gilles
Mme COLONNA Christine à Mme SIMONPIETRI Agnès
Mme FEDI Marie-Jeanne à M. STEFANI Michel
Mme GIOVANNINI Fabienne à Mme NIVAGGIONI Nadine
Mme GRIMALDI Stéphanie à Mme FRANCESCHI Valérie
M. MOSCONI François à M. ORSUCCI Jean-Charles
Mme NATALI Anne-Marie à M. SINDALI Antoine
Mme NIELLINI Annonciade à Mme VALENTINI Marie-Hélène
M. SANTINI Ange à M. de ROCCA SERRA Camille
M. TATTI François à Mme CASTELLANI Pascaline

ETAIENT ABSENTS : Mmes et MM.

FERRI-PISANI Rosy, FRANCISCI Marcel, PANUNZI Jean-Jacques, RUGGERI Nathalie, SANTONI-BRUNELLI Marie-Antoinette.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, Titre II, Livre IV, IV^{ème} partie,
- VU** la délibération n° 10/079 AC du 24 juin 2010 de l'Assemblée de Corse portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 12/111 AC de l'Assemblée de Corse du 5 juillet 2012, portant adoption du règlement des aides « vie associative » de la Collectivité Territoriale de Corse,
- VU** la délibération n° 12/260 AC de l'Assemblée de Corse du 21 décembre 2012 portant approbation du Budget Primitif de la Collectivité Territoriale de Corse pour l'exercice 2013,
- VU** le courrier sollicitant l'avis du Secrétariat Général pour les Affaires de Corse en date du 3 octobre 2013,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,
- APRES** avis de la Commission du Développement Economique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement,
- SUR** rapport de la Commission des Finances, de la Planification, des Affaires Européennes et de la Coopération,

APRES EN AVOIR DELIBERE**ARTICLE PREMIER :**

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Origine BP 2013	Programme 3311F
MONTANT DISPONIBLE	102 600 Euros
* Association A Fiera di u vinu (Luri) :	10 000 euros
- Foire du vin de luri 2013	
* Association Cunitatu di Fiera di Renno (Renno) :	3 000 euros
- A Tumbera 2013	
* Association Cunitatu di Fiera di Renno (Renno) :	4 000 euros
- La Saint-Roch 2013	
* Association Fiera di a Nuciola in Cervioni (Cervione) :	4 000 euros
- Foire de la noisette 2013	

* Association Seve in Grentu (Evisa) :	4 000 euros
- Fête du marron 2013	
* Syndicat d'Initiative de Filitosa (Sollacaro) :	4 000 euros
- Fiera di u Turismu Campagnolu 2013	
* Association Terra e Omi di a Castagniccia (Piedicroce) :	4 000 euros
- La Foire de la Castagniccia	
MONTANT TOTAL AFFECTE	33 000 Euros
DISPONIBLE A NOUVEAU	69 600 Euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 8 novembre 2013

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Dominique BUCCHINI

ANNEXE

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE</p>

OBJET : Individualisation des crédits « développement territorial » - Aide aux foires rurales et artisanales - 2013

Depuis plusieurs années, la Collectivité Territoriale de Corse dans le cadre de sa politique de reconquête de l'intérieur, participe au financement des foires rurales et artisanales. La multiplication de ces manifestations, qu'elle relève du maintien de traditions antérieures ou qu'elle soit l'expression nouvelle de valorisation des productions spécifiques d'un territoire, témoigne du dynamisme économique des acteurs et de leur forte volonté de promouvoir les productions et les savoir-faire en zone rurale.

L'intervention de la Collectivité Territoriale de Corse vient compléter les dispositifs d'aide accompagnant l'activité des agriculteurs, éleveurs et artisans.

Cadre de l'intervention

Depuis 2009, en accord avec le service de l'Etat concerné, la Collectivité Territoriale de Corse a décidé d'orienter l'utilisation des crédits du FNADT Montagne vers l'aide à la réalisation de ces manifestations ; ces crédits lui étant délégués (et non transférés) en application de la loi du 22 janvier 2002.

En effet, la loi n° 2002-92 du 22 janvier 2002 sur la Corse prévoit que les crédits relatifs à la montagne inscrits à la section locale du FNADT font l'objet, dans les conditions déterminées par la loi de finances, d'une subvention globale à la Collectivité Territoriale de Corse.

Ce fonds doit faire l'objet d'une individualisation par l'Assemblée de Corse. Conformément à cette même loi, les propositions d'individualisations sont transmises au Secrétariat Général pour les Affaires de Corse avant le passage en Assemblée de Corse.

Seules les foires à caractère rural et artisanal, ayant pour objet la valorisation et la promotion des productions locales et participant à l'animation du milieu rural sont éligibles au concours financier de la Collectivité Territoriale prévu à cet effet.

Les foires à thèmes (châtaigne, marrons, miel, amande, huile, vins, fromages, charcuterie, artisanat de production, artisanat d'art, etc, ...) sont considérées comme prioritaires.

Ne sont pas éligibles, les manifestations ayant un caractère essentiellement sportif et culturel, les braderies, les brocantes, les fêtes patronales, les concours de chasse et de pêche, les concours de chiens de chasse, les concours équestres, et les manifestations ayant manifestement un but lucratif.

Les dépenses éligibles sont celles engagées exclusivement pour la foire, et non pour le fonctionnement général de l'association.

Le règlement des aides adopté en Assemblée de Corse le 5 juillet 2012 précise que le taux d'intervention maximum de la CTC en matière d'aide aux foires rurales et artisanales est de 40 % maximum du budget prévisionnel TTC. **Plafond de l'aide : 15 000 €.**

Les modalités de liquidation des aides prévoient le versement de la subvention au prorata des dépenses réalisées, sur présentation de justificatifs fournis par le bénéficiaire.

Divers critères permettent au service instructeur de formaliser une proposition reposant sur des éléments objectifs :

- le lieu où se déroule de l'action (littoral ou intérieur) ;
- la pérennisation de l'action ;
- la nature de la manifestation (thématique ou généraliste) ;
- l'adhésion à la Fédération des Foires Rurales Agricoles et Artisanales de Corse ;
- la durée de la manifestation ;
- le nombre d'exposants ;
- la part de financements publics.

Cette proposition tient également compte des informations fournis par les justificatifs relatifs aux manifestations antérieures.

Dans le cadre du 2^{ème} rapport 2013, vous sont présentés pour individualisation :

- 1) Association A Fiera di a Nuciola in Cervioni - Foire de la Noisette 2013
- 2) Association A Fiera di u Vinu - Foire du vin 2013
- 3) Association Seve in Grentu - Fête du marron 2013
- 4) Cumitatau di Fiera di Rennu - A Tumbera 2013
- 5) Cumitatu di Fiera di Rennu - Saint-Roch 2013
- 6) Association Terra e Omi di Castagniccia - Foire de la Castagniccia 2013
- 7) Syndicat d'Initiative de Filitosa - Fiera di u Turismu Campagnolu 2013

1) Association A Fiera di a Nuciola in Cervioni - Foire de la Noisette 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association A Fiera di a Nuciola in Cervioni	Foire de la Noisette 2013	17 et 18 août 2013	16 905 €	5 000 €	15 086 €	5 000 €

L'association A Fiera di a Nuciola in Cervioni a pour objectif la promotion de la noisette de Cervione et la valorisation de la filière corse. En 2013, cette association compte 10 bénévoles et 10 adhérents.

La Foire de la Noisette s'est déroulée les 17 et 18 août 2013, avec 90 exposants et 400m2 de salon d'exposition. A ce titre, l'association « A Fiera di a Nuciola in Cervioni » sollicite une subvention de 5 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Achats	11 700	CTC	5 000 (30 %)
Publicité	1 700	CG 2B	6 000
Déplacements	3 400	Communauté de Communes	2 500
SACEM	105	Autres produits	3 405
Total charges	16 905	Total produits	16 905

Part de financement public : 79,9 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	15 086	Total produits	18 391
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 3 305 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 2 003,32 euros.

La dépense subventionnable retenue est de 16 905 €.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **4 000 euros** correspondant à 24 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 16 905 euros TTC.

2) Association A Fiera di u Vinu - Foire du vin 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
A Fiera di u Vinu	Foire du Vin 2013	6 au 7 juillet 2013	103 195 €	10 000 €	103 924	10 000 €

L'association A Fiera di u Vinu a pour but de promouvoir la filière vinicole corse à travers ses produits et ses savoir-faire et la profession. En 2013, cette association compte 40 bénévoles et 20 adhérents.

A Fiera di u Vinu s'est déroulée du 6 au 7 juillet 2013 avec 75 exposants. A ce titre, l'association « A Fiera di u Vinu » sollicite une subvention de 10 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Achats	6 620	Subventions	
Location	600	CTC	10 000 (10 %)
Assurances	1 400	CG 2B	15 000
Publicité / Communication	36 500	Communauté de Communes	5 000
Autres services extérieurs	39 366	Vente de produits finis / prestations de services	49 445
Déplacements	18 229	Autres produits	23 750
Autres	480		
Total charges	103 195	Total produits	103 195

Part de financement public : 29,1 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	103 924	Total produits	101 989
----------------------	----------------	-----------------------	----------------

Déficit de 1 935 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 8 263,84 euros

La dépense subventionnable retenue est de 94 619 € ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas éligibles.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **10 000 euros** correspondant à 11 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 94 619 euros.

3) Association Seve in Grentu - Fête du Marron 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association Seve in Grentu	Fête du Marron	23 au 24 novembre 2013	21 138 €	5 000 €	16 866 €	/

L'Association Seve in Grentu organise la fête du marron qui a pour objectif la promotion de la filière castanécicole par la valorisation des savoir-faire et des produits spécifiques de ce territoire. En 2013, cette association compte 60 bénévoles.

La Fête du marron se déroulera du 23 au 24 novembre 2013, avec 60 exposants. A ce titre, l'association Seve in Grentu sollicite une subvention de 5 000 euros.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Achats	8 390	CTC	5 000 (24 %)
Locations mobilières et immobilières	5 460	CG 2A	3 000
Publicité /communication	3 500	CG 2A (2012)	1 500
Assurance	105	Commune	5 000
Autres	1 183	CCI	1 800
Déplacements	2 500	Vente de marchandises	3 998
		Autre produits de gestion courante	840
Total charges	21 138	Total produits	21 138

Part de financement public : 77 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	16 866	Total produits	13 856
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Déficit de 3 010 €

Aucune subvention n'a été versée en 2012.

La dépense subventionnable retenue est de 21 073 € ; les charges fixes de fonctionnement n'étant pas éligibles.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de **4 000 euros** correspondant à 19 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 21 073 euros TTC.

4) Cumitatu di Fiera di Rennu - A Tumbera 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Cumitatu di Fiera di Rennu	A Tumbera	3 février 2013	13 500 €	4 000 €	/ €	/ €

U Cunitatu di Fiera di Rennu organise « A Tumbera », foire artisanale qui a pour objectif la promotion et la valorisation d'une charcuterie traditionnelle corse de qualité. En 2013, cette association compte 20 adhérents et 20 bénévoles.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT(€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Achats	6 900	CTC	4 000 (30 %)
Publicité / communication / Documentation	500	CCI	900
Locations mobilières et immobilières	4 200	Autre	500
Assurance	135	Ventes de produits	8 100
Autre	1 765		
Total charges	13 500	Total produits	13 500

Part de financement public 36,3 %

Aucune subvention n'a été versée en 2012.

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de **3 000 euros** correspondant à 19 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 13 500 euros TTC en faveur de la réalisation de « A Tumbera ».

5) Cunitatu di Fiera di Rennu - Saint-Roch 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Cunitatu di Fiera di Rennu	St Roch 2013	16 au 18 août 2013	17 800	5 000	13 574	4 000

U Cunitatu di Fiera di Rennu organise la Foire de la Saint-Roch qui a pour objectif la promotion et la valorisation du patrimoine et de la culture corses. En 2013, cette association compte 20 adhérents et 20 bénévoles.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
---------	-------------	----------	-------------

Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Achats	10 300	CTC	5 000 (28 %)

Locations mobilières et immobilières	1 500	CCI	1 500
Assurances	300	Commune	300
Publicité/ communication	500	Autres produits	500
Services extérieurs	4 000	Vente de marchandises / prestations de services	10 500
Déplacements / missions	1 200		
Total charges	17 800	Total produits	17 800

Part de financement public : 38,2 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	13 574	Total produits	11 741
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Déficit de 1 833 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 2 051,42 euros

Il vous est proposé d'attribuer une subvention de **4 000 euros** correspondant à 22 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 17 800 euros TTC en faveur de la réalisation de la Saint-Roch 2013.

6) Association Terra e Omi di Castagniccia - Foire de la Castagniccia 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Association Terra e Omi di Castagniccia	Foire de la Castagniccia	31 mars au 1 ^{er} avril 2013	20 500	6 000	21 788	5 000

L'Association Terra e Omi di Castagniccia organise la foire de la Castagniccia qui a pour objet la promotion et la valorisation de la microrégion qu'est la Castagniccia à travers ses producteurs et ses artisans. En 2013, cette association compte 20 bénévoles et 45 adhérents.

La Foire de la Castagniccia s'est déroulée du 31 mars au 1^{er} avril 2013 avec 70 exposants et 715 m² de salon d'exposition.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Charges directes affectées à l'action		Subventions	
Achats	5 400	CTC	6 000 (29 %)
Locations mobilières et immobilières	13 000	CG 2B	5 000
Assurances	450	Autres produits	1 500
Autres services extérieurs	1 650		
		Vente de produits finis / prestations de services	8 000
Total charges	20 500	Total produits	20 500

Part de financement public : 53,7 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	21 788	Total produits	24 250
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 2 462 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 4 112,40 euros

La dépense subventionnable retenue est de 20 500 euros.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **4 000 euros** correspondant à 20 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 20 500 euros TTC en faveur de la réalisation de la Foire de la Foire de la Castagniccia.

7) Syndicat d'Initiative de Filitosa - A Fiera di u Turismu Campagnolu 2013

Association	Manifestation	Date opération	Prévisionnel 2013	Subvention sollicitée	Coût opération 2012	Subvention 2012
Syndicat d'Initiative de Filitosa	A Fiera di u Turismu Campagnolu 2013	2 au 4 août 2013	65 315 €	4 000 €	70 292 €	4 000 €

A Fiera di u Turismu Campagnolu est une foire artisanale et agricole dont l'objectif est de promouvoir et valoriser l'agrotourisme dans la région du Taravo Valinco. En 2013, cette association compte 28 bénévoles, 68 adhérents et 2 salariés.

Cette manifestation s'est déroulée du 2 au 4 août 2013 sur 1 500 m² de salon d'exposition.

Le plan de financement pour l'édition 2013 présenté par le demandeur est le suivant :

CHARGES	MONTANT (€)	PRODUITS	MONTANT (€)
Charges directes affectées à l'action		subventions	
Achats	48 130	CTC	4 000 (6 %)
Publicité	3 000	ATC	8 000
Déplacements	2 800	CG 2A	4 000
Assurances	930	Chambre de Commerce	1 500
Location	850		
Services extérieurs	4 000		
Autres services extérieurs	1 011	CNASEA	690
Autre	226	Autres produits	47 125
Charges personnel	3 102		
Dotation aux amortissements	896		
Impôts	370		
Total charges	65 315	Total produits	65 315

Part de financement public : 26 %

Le compte-rendu financier de l'action 2012 :

Total charges	70 292	Total produits	71 495
----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Excédent de 1 203 €

Subvention versée en 2012 au regard des justificatifs fournis : 4 000 euros.

La dépense subventionnable retenue est de 61 306 €, les charges de personnels et de fonctionnement ainsi que les dotations aux amortissements n'étant pas retenues.

Il vous est donc proposé d'attribuer une subvention de **4 000 euros** correspondant à 7 % d'une dépense subventionnable prévisionnelle de 61 306 euros TTC.

Je vous propose de bien vouloir en délibérer.